



À sa demande, l'intersyndicale SE-UNSA (Camille Mochon), SGEN-CFDT (Richard Viaux), SNUDI FO (Olivier Lachèvre), SUD-Education (Antonio Gomes) a été reçue à Saint-Lô le 10 déc. à 17h30 par l'IA-DASEN, Mme Sandrine Bodin, accompagnée de l'IEN-Adjointe Mme Lydia Deret et du Secrétaire général de la DSDEN, M. Giacomo Bourrée.

1) La délégation intersyndicale aborde **les conditions de travail dans le contexte sanitaire**, au premier rang desquelles le manque d'information ou les consignes lacunaires de la part de notre hiérarchie.

- le protocole maternelle (envoyé plusieurs semaines après la rentrée).

Mme Deret répond qu'il ne s'agissait pas d'un protocole sanitaire mais de préconisations des conseillères pédagogiques.

Commentaire de la délégation : ces « préconisations » contenaient la formule « proscrire » à propos du matériel de sport. Les consignes n'étaient donc pas si claires que ça et ont créé de nouvelles réorganisations.

- Le problème du refus de masque par des parents d'élèves

L'IA indique avoir réuni les IEN dès le 30 octobre sur ce point, elle souligne que si les problèmes persistent avec des familles, l'instruction à domicile peut être une solution.

Commentaire de la délégation : il reste des situations complexes à gérer sur le terrain, à Saint-Lô, à Barneville par exemple.

- Les incertitudes concernant le non-brassage

Les inclusions Uliis, décroisements ou échanges de services devaient-ils être maintenus ? Les réponses sont intervenues trop tard, preuve s'il en est besoin de l'impréparation du Ministère.

Le manque de remplaçants et la réorganisation permanente des protocoles :

Pour l'Inspection, le souci principal est de ne pas fermer d'école. Pour les enseignants et leurs syndicats, il faut en plus tenir compte des conditions d'enseignement et de travail !

Lorsque la délégation évoque la suppression de 20 postes de remplaçants (sur 185), l'IA nie la suppression de brigades et évoque « un redéploiement qui ne s'est pas fait de la même manière ». Comprenez qui pourra !

Sur les réunions institutionnelles annulées ou reportées, les journées de pondérations REP+ qui sautent ou sont réduites à une demi-journée : la délégation UNSA, SGEN, FO, SUD a souligné le manque criant de remplaçants ! Chaque année, des brigades sont bloquées dès le début de l'année sur des postes, alors qu'il y a quelques années on ouvrait la liste complémentaire (PE0).

2) Les PE contractuels recrutés pour remplacer les personnels vulnérables : L'IA félicite le travail de la DSDEN qui a su pour la première fois créer des « contrats » pour les vacataires recrutés en raison de la 2^e vague du Coronavirus, jusqu'au 19 février.

L'intersyndicale prend acte de la réponse de l'IA, que ces personnels contractuels ne seront pas pérennisés.

Les besoins existent, ils sont accrus à cause de l'épidémie, un appel a été lancé par la quasi-unanimité des syndicats rejoints par la FCPE le 1^{er} novembre, demandant un recrutement massif par ouverture de la liste complémentaire des concours et titularisation des contractuels dans les départements qui en ont.

Dans la Manche, les contractuels seront affectés sur une seule école. L'administration assure que les contractuels ne sortiront pas de l'école s'ils remplacent un temps partiel ou un poste fractionné sur l'école. Certains contractuels auront peut-être une fraction disponible sur l'école (par ex. s'ils remplacent un 80% et qu'il n'y a pas d'autre besoin sur l'école). Il est possible que certains personnels vulnérables en poste fractionné ne puissent être remplacés par un contractuel si le fractionnement est trop important (4 x 25%).

Commentaire : il ne sera, de toute manière, pas possible de leur verser une indemnité de remplacement comme la perçoivent les brigades.

L'IA reconnaît qu'il est difficile de recruter car les personnes pressenties, à commencer par les ex-candidats au concours, sont pour la plupart occupées à autre chose (autre travail dont AED...). Il aura fallu passer 75 coups de téléphone à deux sur deux jours. De plus, leur lieu de vie ne correspond pas toujours au poste : ainsi il a été difficile de trouver des volontaires pour le Nord et le sud du département ! Un recrutement difficile ? Rien d'étonnant pour les syndicats !

Pour l'instant, 8 contractuels ont été recrutés sur les 11 nécessaires (l'Académie permet jusqu'à 32 recrutements pour la Manche). Ce chiffre de 11 personnels vulnérables paraît très bas aux représentants syndicaux : reflète-il la réalité des personnels placés en absence pour vulnérabilité ?

L'Intersyndicale a aussi interrogé sur la possibilité, pour ces 11 personnels, de participer aux animations pédagogiques afin qu'ils puissent s'inscrire pleinement dans le métier.

L'adjointe à la DASEN, Mme Deret, y est favorable mais le Secrétaire Général rappelle qu'il est impératif qu'ils soient couverts pour se déplacer aux animations pédagogiques. Il n'est pas sûr qu'on puisse leur faire un ordre de mission : l'IA va donc y réfléchir mais prévoit plutôt un recours à la visio.

L'Intersyndicale a ensuite évoqué la possibilité que les contractuels soient prolongés au-delà du 19 février en raison de la crise sanitaire. Dans ce cas, certains voudront passer le concours, il faut leur assurer de pouvoir se rendre aux épreuves sans perte de salaire. L'IEN-A pense que ce sera possible.

3) PIAL et manque d'AESH :

L'intersyndicale rappelle la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances et fait part de remontées alarmantes d'écoles qui font le constat d'absence d'AESH pour des élèves avec une notification MDA soit avec un accompagnement insuffisant par rapport à la notification.

L'IA ne tient pas à s'attarder sur le sujet puisqu'il a été traité en CHSCT-SD.

Les collègues attendent que soient résolues leur souffrance au travail et la souffrance des élèves insuffisamment accompagnés et de leur famille.

Réponse de l'A-DASEN : « beaucoup de parents voudraient que leur enfant soit accompagné 24h/24... »

Commentaire : Cette réponse ne nous satisfait pas, le problème demeure entier !

L'IA et le SG ne nous donnent aucun élément sur les recrutements en attente. Alors qu'il manque d'après les sources syndicales au moins 10 AESH par circonscription, l'Inspection nie le problème de moyens !

L'Intersyndicale fait aussi part d'une singularité manchoise : les PIAL sont inter-degrés et cela amène les AESH à un grand écart : accompagner des élèves de la maternelle au BTS ! Le Secrétaire général précise que cette organisation apporte une plus grande proximité et permet d'autant plus de respecter les vœux des personnes concernés. Cela signifie surtout

une plus grande souplesse et une dégradation des conditions de travail de ces personnes amenées parfois à intervenir en urgence pour faire face aux difficultés des équipes.

4) La formation continue plans maths/français :

Au sujet des plans maths/français « en constellations », l'IA met en avant la continuité d'une part avec les stages-écoles et d'autre part avec les GREP...

Les représentants syndicaux rappellent que les GREP étaient sur la base du volontariat uniquement et les stages-écoles avaient pour problématique celle décidée par l'équipe en général.

La co-formation est un dispositif de formation insuffisant. Les observations mutuelles sont très différentes, très proches d'inspections mutuelles.

Les organisations syndicales demandent que la participation se fasse uniquement sur la base du volontariat, sans aucune pression sur celles et ceux qui refuseraient.

L'intersyndicale affirme son attachement au libre choix de la formation par les PE dans le cadre des 18h d'animations pédagogiques, qu'il n'y en a pas d'obligatoires et que 9h de RISST sont possibles.

L'A-Dasen reconnaît qu'ils « ont eu à mettre en place les plans fr/maths ».

Evidemment, l'IA invoque les mauvais résultats à l'enquête TIMMS parue deux jours plus tôt pour justifier le travail sur les seuls « fondamentaux ».

L'A-Dasen demande des retours précis des enseignants mécontents à leurs IEN : on sous-entend que les collègues n'ont pas de problème et que les syndicats inventent un mécontentement face aux plans maths/français.

L'intersyndicale appelle donc tous les collègues à nous contacter pour organiser une remontée des revendications et soutiendra toutes les initiatives prises par les équipes...

5) Les conséquences de la loi de transformation de la Fonction publique :

La délégation informe d'un barrage académique inexplicable aux élus suppléants en Commission de réforme, sur lequel l'IA enquêtera.

De manière générale, la délégation SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNUDI FO, SUD-Education réaffirme son opposition à la loi Dussopt qui individualise les relations entre les personnels et l'administration et aura des conséquences sur la bonne gestion des collègues et leurs conditions de travail :

- suppression du paritarisme (les CAP ne sont plus consultées sur le mouvement et les promotions),
- les personnels doivent former des recours individuels en cas de suspicion d'erreur,
- en pratique les erreurs ne sont plus détectables car les CAP ne sont plus informées,
- les CHSCT en tant que tels disparaîtront en 2023.
- fusion des instances dans un grand « Comité Social d'Administration » avec pour conséquence la perte de l'expertise des représentants des personnels des CHSCT, le manque de transparence dans les phases de mutation et l'éloignement des instances décisionnaires de Caen

19h Fin de l'audience.

Nous avons prévu et aurions aimé traiter d'autres sujets comme la suppression des PDMQC, un RASED insuffisant : trois maîtres G, des maîtres E, des équipes seules face aux IP... mais le temps nous a manqué.